

L'EAU

n partage 

 BASSIN D'ARCACHON

LE
26
JUN
2019

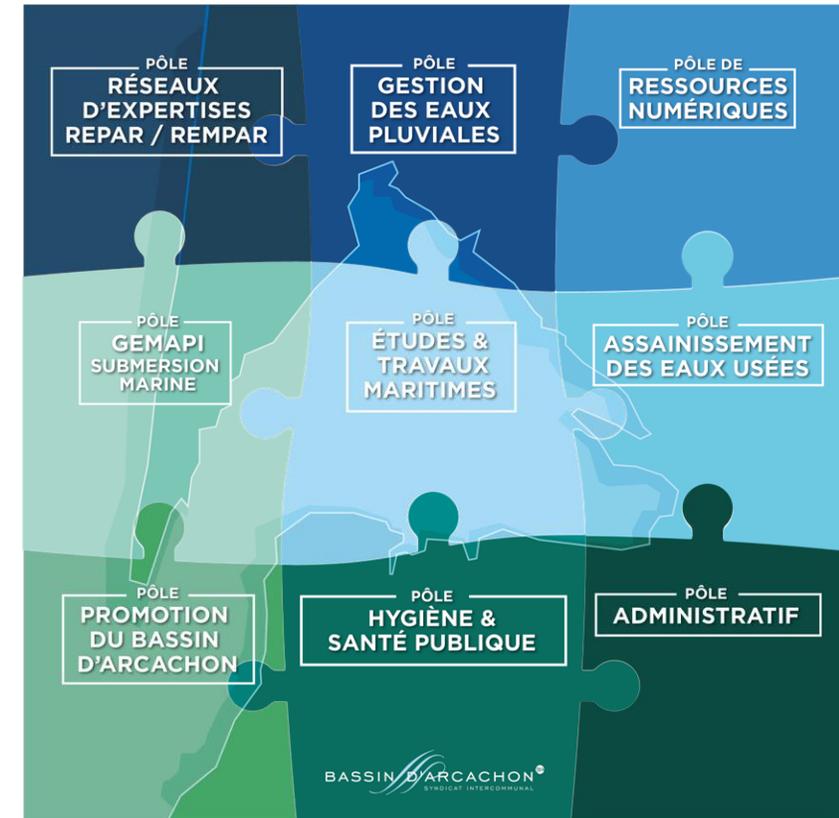
FORUM DES PROFESSIONNELS
AU PALAIS DES CONGRÈS D'ARCACHON



FORUM 1 : TOUT SAVOIR SUR L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME !

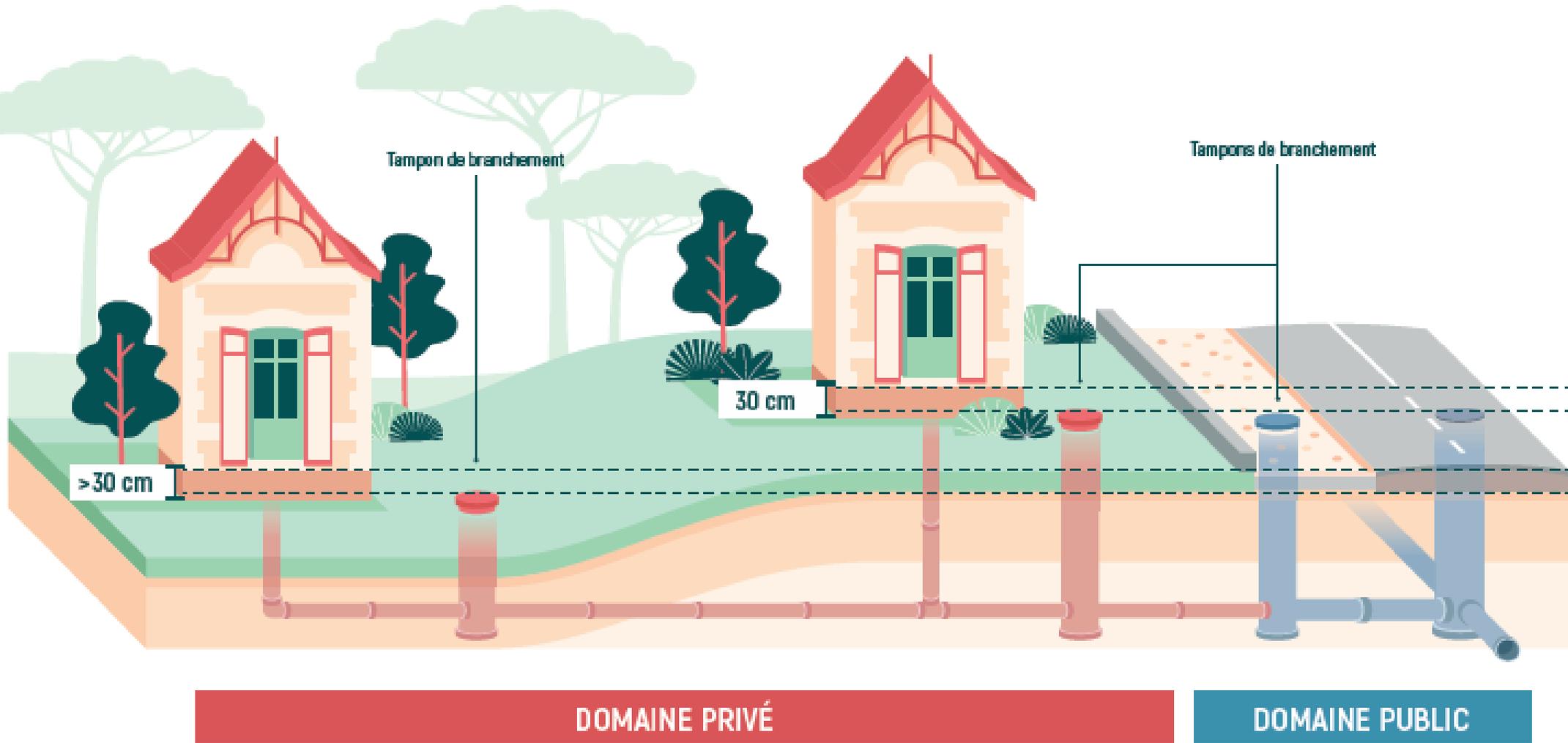
Les expertises du SIBA
peuvent se comparer
à un puzzle ...

où chaque partie
dépend des autres.

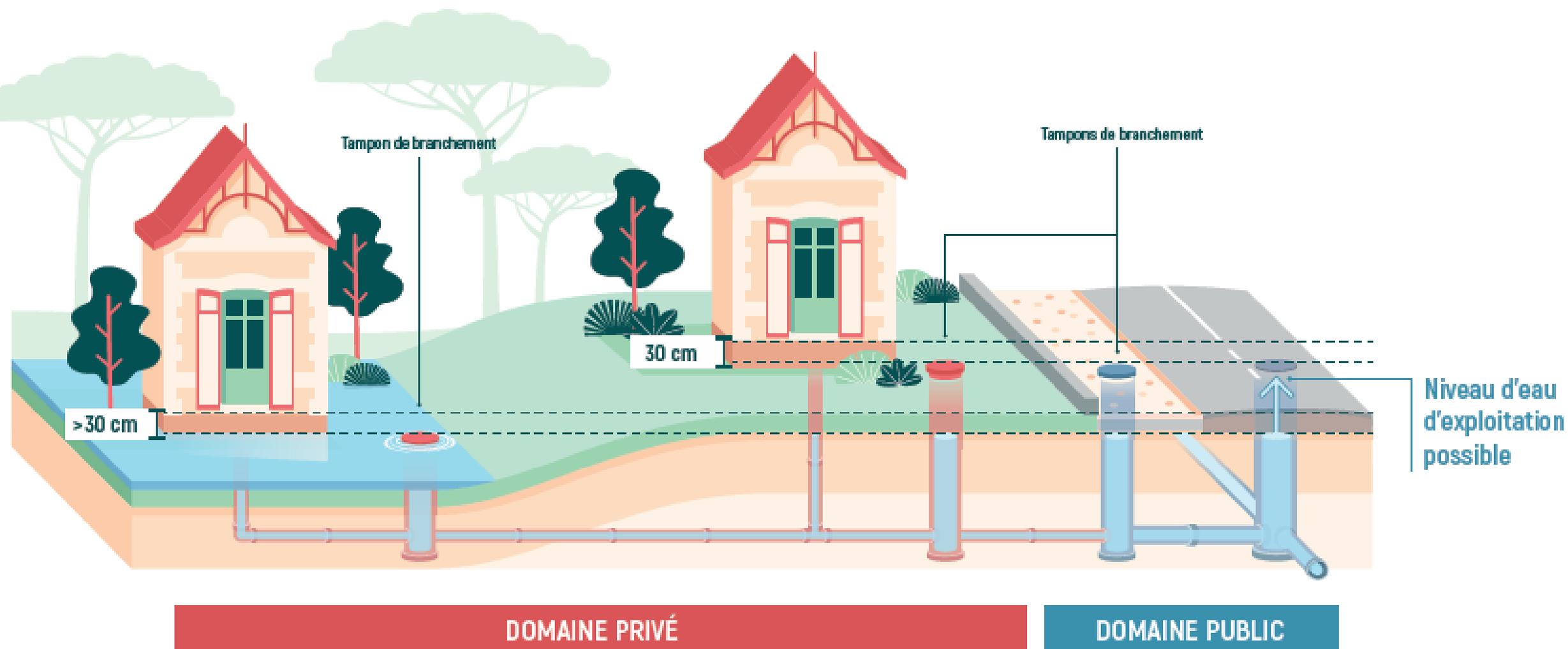


LE BASSIN D'ARCACHON

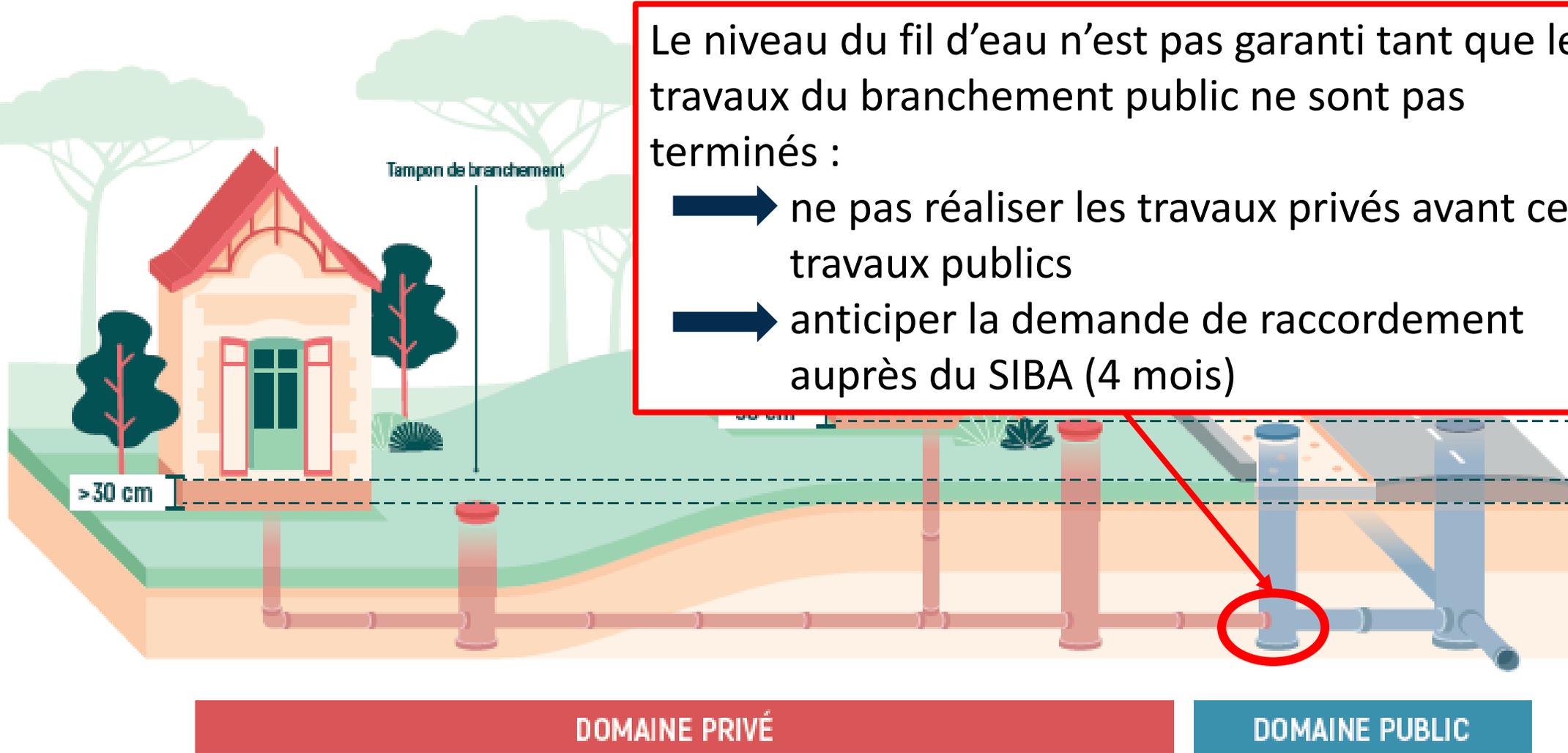
LES PRESCRIPTIONS PRINCIPALES



LES PRESCRIPTIONS PRINCIPALES



Règlement du service de l'assainissement (et règlement sanitaire)
« vos installations privées sont conçues pour protéger la propriété contre tout reflux d'eaux usées en provenance du réseau public notamment lors de sa mise en charge (joints et tampons étanches, dispositif anti-refoulement, ...). **Les installations intérieures doivent pouvoir résister à la pression correspondant au niveau de la chaussée** sous laquelle se trouvent les ouvrages d'assainissement publics desservant l'unité foncière ; tout appareil se trouvant à un niveau inférieur doit être muni d'un dispositif de protection contre le reflux des eaux usées »



Le niveau du fil d'eau n'est pas garanti tant que les travaux du branchement public ne sont pas terminés :

- ➡ ne pas réaliser les travaux privés avant ces travaux publics
- ➡ anticiper la demande de raccordement auprès du SIBA (4 mois)



GUIDE TECHNIQUE DES EAUX PLUVIALES DU BASSIN D'ARCACHON

2^{ème} ÉDITION



Arcachon
La Teste-de-Buch
Gujan-Mestras
Le Teich
Biganos
Audenge
Lanton
Andemos-Les-Bains
Arès
Lège-Cap Ferret

BASSIN D'ARCACHON
SYNDICAT INTERCOMMUNAL

BASSIN D'ARCACHON[®]
SYNDICAT INTERCOMMUNAL

I'EAU
n partage
BASSIN D'ARCACHON

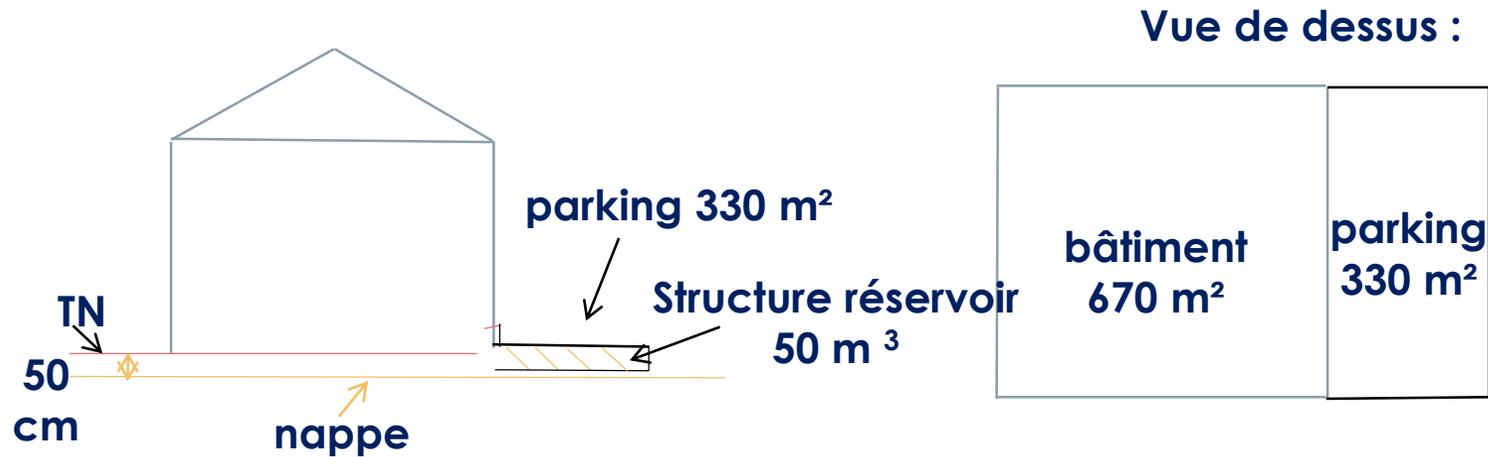
Notice zonage pluvial

Syndicat Intercommunal du Bassin
d'Arcachon (SIBA)



- Objectif : préservation de la qualité de l'eau & gestion quantitative
- Les eaux pluviales gérées à la parcelle par rétention et infiltration : stockage sur la base de 50 litres / m² imperméabilisé
- Fossés ou crastes : conservés à ciel ouvert, avec une banquette de 3 mètres dans les zones AU ou si l'ouvrage est structurant

Parcelle de 1000 m² totalement imperméabilisée



Volume d'eau à stocker et infiltrer : $1000 \text{ (m}^2\text{)} \times 0.05 \text{ (m}^3\text{/m}^2\text{)} = 50 \text{ m}^3$
ou 50 litres / m²

- ➔ Solution : utilisation de concassé (type diorite 40/70) , soit 30% de vide maxi
- ➔ Volume du stockage : $50 / 0.3 = 167 \text{ m}^3$ de concassé (soit 50 cm sur 330 m² de voirie)

- Les aménagements sont susceptibles d'être soumis à une procédure au titre de la « loi sur l'eau » (suivant la surface du projet / les débits en jeu) : déclaration ou autorisation

Où rejeter les eaux d'exhaure ?

- le SIBA peut autoriser le rejet dans ses ouvrages d'eaux pluviales, sous certaines conditions et pas de manière systématique
- nécessite une



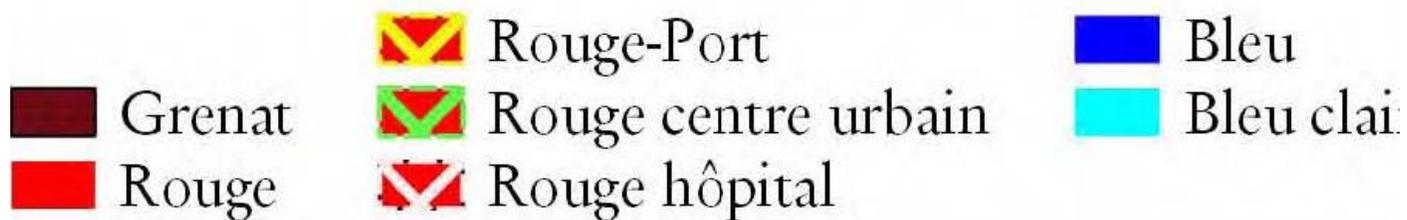
Le rôle du SIBA dans le PPRSM

- Les cartes de zonage
- Les cartes de côte de seuil
- Le règlement

Le Plan de Prévention des Risques de Submersion Marine a été approuvé par arrêté préfectoral le 19 juin 2019

Les cartes de zonage

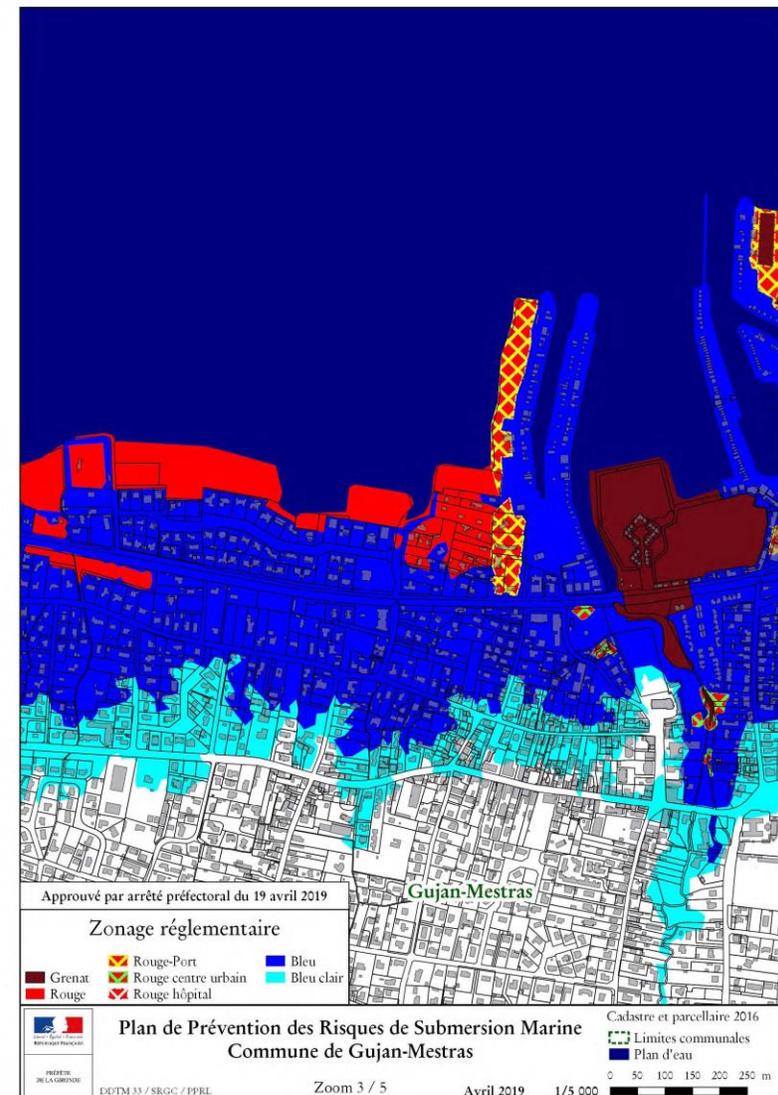
Zonage réglementaire



FORT

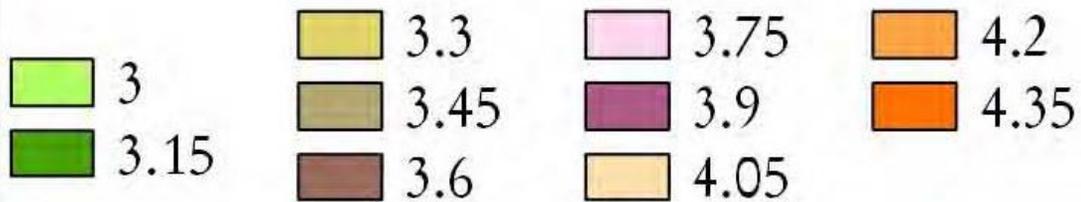
Niveau de risque

FAIBLE

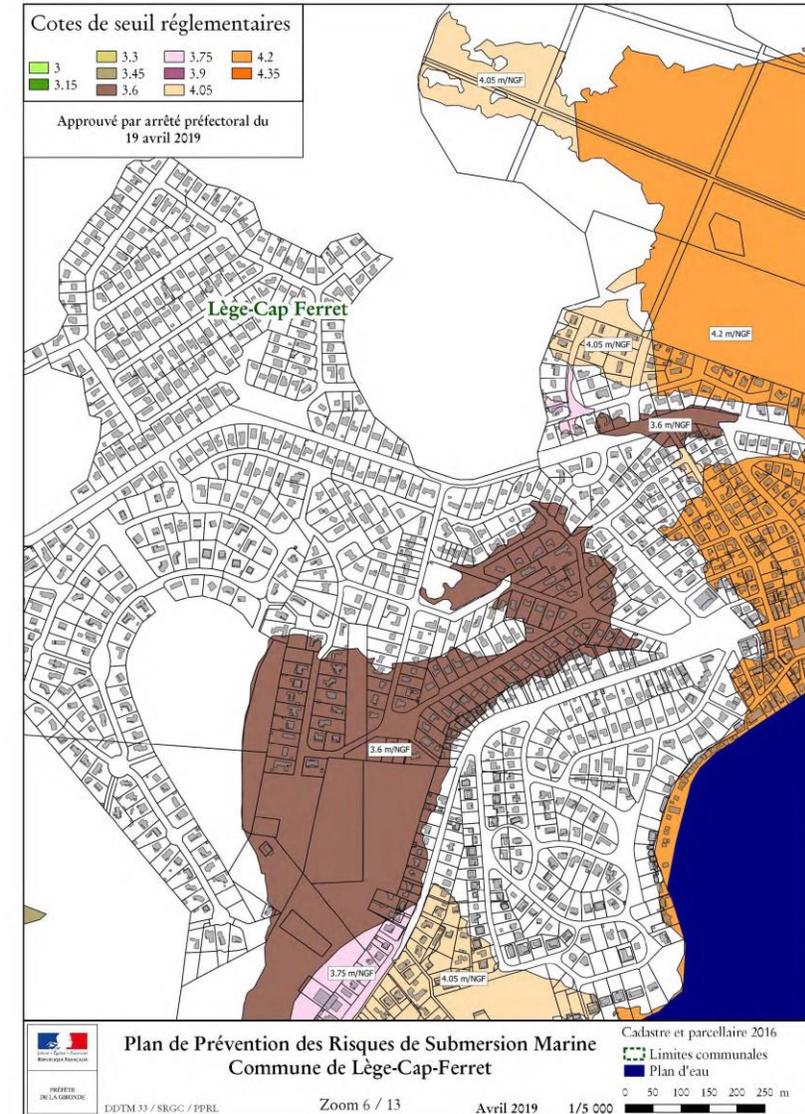


Les cartes cote de seuil

Cotes de seuil réglementaires



Niveau de l'eau simulé pour un **évènement centennal** prenant en compte **60 cm** d'augmentation du niveau de la mer (changement climatique à horizon 2100)



Le règlement – grands principes généraux

- Pas d'augmentation de vulnérabilité
- Les ouvrages ne peuvent être considérés comme infaillibles
- Les zones situées derrière les ouvrages sont considérées comme inondables

Le règlement – grands principes par zone

- ◆ Inconstructibilité totale
 - ◆ Inconstructibilité sauf pour réduire la vulnérabilité
 - ◆ Inconstructibilité sauf pour réduire la vulnérabilité et permettre les activités spécifiques au secteur
 - ◆ Poursuite de l'urbanisation sans accroissement de la vulnérabilité
 - ◆ Tout projet autorisé avec respect des prescriptions
- | | |
|---|---------------------|
|  | Grenat |
|  | Rouge |
|  | Rouge-Port |
|  | Rouge centre urbain |
|  | Rouge hôpital |
|  | Bleu |
|  | Bleu clair |



MERCI DE

VOTRE ATTENTION

